

*Louhossoa*



**Luhuso**

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail [commune-de-louhossoa@wanadoo.fr](mailto:commune-de-louhossoa@wanadoo.fr)

**20150065**

**Conseil du 12 décembre 2015**

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 14 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

**Etaient présents :**

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, OSPITAL Marie Dominique, SAPPARART Bertrand, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis : Conseillers

**Etaient excusés :**

OLHAGARAY Michel, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, HIRIART Alain

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**Objet : ELECTRIFICATION RURALE – Programme « FACE C 2015 »  
APPROBATION du projet et du financement de la part communale – Affaire n°15EF029**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : **Enfouissement des réseaux route d'Hélette (y compris fin du chemin d'ELICHABE)**

Madame la Présidente du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise SDEL.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « FACE C 2015 », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.
- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposent comme suit :

o Montant des travaux T.T.C.	70 663.78€
o Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	7 066.38€
o Frais de gestion du SDEPA	<u>2 944.32€</u>
<b>TOTAL</b>	<b>80 674.48€</b>
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

○ Participation FACE	51 820.10€
○ T.V.A. préfinancée par SDEPA	12 955.03€
○ Participation de la commune aux travaux à financer <b>sur emprunt du syndicat</b>	12 955.03€
○ Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	<u>2 944.32€</u>
<b>TOTAL</b>	<b>80 674.48€</b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses « Fonds libres », le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **ACCEPTÉ** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.
- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

Pour copie conforme  
Louhossoa le 16 décembre 2015  
Le Maire,

